



## DEMANDES À L'ÉTUDE

BLÉ

### BLÉ (*Triticum aestivum*)

**Dénomination proposée:** 'CDC Alsask'  
**Numéro de la demande:** 06-5417  
**Date de la demande:** 2006/04/05  
**Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)  
**Mandataire au Canada:** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)  
**Sélectionneur:** Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

**Variétés de référence:** 'AC Barrie' et 'AC Elsa'

**Sommaire:** À maturité, 'CDC Alsask' donne une plante plus haute que 'AC Barrie' et 'AC Elsa'. L'épiaison survient plus tôt chez 'CDC Alsask' que chez 'AC Elsa'. Les arêtes de l'épi sont plus longues chez 'CDC Alsask' que chez 'AC Barrie' et 'AC Elsa'. À maturité, l'épi est incliné chez 'CDC Alsask', alors qu'il est dressé chez les deux variétés de référence. 'CDC Alsask' possède une meilleure résistance à la rouille des feuilles que 'AC Barrie'.

#### Description:

**PLANTE :** blé de printemps, à port dressé à demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; limbe des feuilles inférieures glabre; précocité de maturation intermédiaire; paille non anthocyanée à maturité.

**COLÉOPTILE :** non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

**DERNIÈRE FEUILLE :** à gaine et limbe glabres; gaine moyennement glauque; oreillettes non anthocyanées à faiblement anthocyanées; fréquence nulle à faible de sujets à dernière feuille recourbée.

**COL DE L'ÉPI :** moyennement glauque, droit à maturité, à moelle mince à maturité lorsqu'observée en coupe transversale.

**ÉPI :** cylindrique, de densité faible à moyenne, incliné et blanc à maturité, non glauque à faiblement glauque; arêtes rudimentaires, blanches à maturité; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.

**GLUME INFÉRIEURE :** droite, de largeur et longueur moyennes, glabre; troncature moyenne à intermédiaire entre moyenne et large; bec court et droit; pilosité interne très clairsemée.

**GLUMELLE INFÉRIEURE :** à bec droit.

**GRAIN :** de type roux vitreux, rouge moyen, ovale, petit à moyen, de longueur et largeur moyennes; joue anguleuse; poils de la brosse de longueur moyenne; germe de grandeur moyenne; sillon peu profond à moyennement profond, de largeur moyenne; coloration au phénol moyenne à foncée.

**QUALITÉ DU GRAIN :** bonne qualité boulangère.

**RÉACTION AUX MALADIES :** plante modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.), modérément sensible à modérément résistante au charbon nu (*Ustilago tritici*), modérément résistante à la carie (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*), modérément résistante à résistante à la rouille noire (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*) et résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia recondita*).

**Origine génétique:** 'CDC Alsask' (codes expérimentaux BW301 et W98332) est issue d'un croisement AC Elsa / AC Cora réalisé en 1993 au Centre de développement des cultures de Saskatoon, en Saskatchewan. Les générations F1 et F3 ont été cultivées en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. Les générations F2, F4 et F5 ont été cultivées dans des pépinières de l'Ouest canadien, où elles ont été soumises à une sélection quant à la résistance aux maladies, à certaines caractéristiques agronomiques ainsi qu'aux caractères déterminant la qualité boulangère du grain. 'CDC Alsask' a été obtenue par mise en

mélange des graines d'un rang F5. En 2000, elle a été soumise à des essais préliminaires de rendement sous le code W98332, dans le cadre des Essais B de blé panifiable du Centre. De 2001 à 2003, elle a été évaluée sous le code BW301 dans le cadre des Essais coopératifs de blé panifiable du Centre.

**Épreuves et essais:** Les épreuves et essais ont été réalisés au cours des étés 2008 et 2009 à Watrous, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 4,8 mètres espacés de 17,8 centimètres.

**Tableau de comparaison pour 'CDC Alsask'**

	'CDC Alsask'	'AC Barrie'*	'AC Elsa'*
<i>Précocité d'épiaison (jours)</i>			
moyenne 2008	60	61	63
moyenne 2009	65	66	67
<i>Longueur des arêtes (cm)</i>			
moyenne 2008	1,49	0,75	0,69
écart-type	0,68	0,37	0,48
moyenne 2009	1,03	0,49	0,63
écart-type	0,51	0,23	0,30
<i>Hauteur de la plante à maturité, y compris les arêtes (cm)</i>			
moyenne 2008	98,7	94,7	96,7
écart-type	1,97	1,78	1,56
moyenne 2009	111	104	105
écart-type	2,35	2,20	1,65

\*variétés de référence



Blé: 'CDC Alsask' (droite) avec les variétés de référence 'AC Barrie' (gauche) et 'AC Elsa' (centre)



Blé: 'CDC Alsask' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Barrie' (centre) et 'AC Elsa' (droite)



Blé: 'CDC Alsask' (en haut) avec les variétés de référence 'AC Barrie' (au centre) et 'AC Elsa' (en bas)